Quelques chiffres clés

Mission	Budget primitif 2019	Chiffres clés (2018)
Aide aux personnes en situation de handicap	**83 984 000 euros**	• **2 622** bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) • **512** bénéficiaires de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) • **2 242** bénéficiaires d'une prise en charge des frais d'hébergement
Aide aux personnes âgées	**77 757 421 euros**	• **7 552** bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (APA) • **6 588** bénéficiaires de l'APA en établissement • **1 328** bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement • **6 950** abonnés à la téléassistance
Enfance Famille	**61 801 960 euros**	• **1 018** enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) • **4 575** aides financières accordées • **1 961** actions éducatives en milieu ouvert ou à domicile • **290** assistants familiaux agréés pour l'hébergement de **550** enfants
Développement social	**101 593 986 euros**	• **15 196** ménages allocataires du revenu de solidarité active (RSA) • **3 400** ménages aidés au titre du fonds de solidarité pour le logement (FSL) • **4 160** assistants maternels agréés pour l'accueil de **13 516** enfants • **6 559** avis de naissance
Habitat-logement	**5 564 163 euros**	• **434** logements sociaux financés dont **372** logements sociaux familiaux et **62** logements adaptés aux personnes âgées •**178** dossiers traités dans le cadre du Fonds habitat colibri • **453** personnes ayant accès à l'Observatoire départemental

Des professionnels de l'action sociale et médico-sociale présents sur tout le département

- **290** personnels administratifs
- **203** assistants de service social
- **17** conseillers en économie sociale et familiale
- **7** éducateurs spécialisés
- **10** conseillers sociaux éducatifs
- **25** médecins
- **6** infirmières
- **47** puéricultrices
- **6** sages-femmes
- **2** cadres de santé
- **4** éducateurs jeunes enfants
- **197** assistants familiaux
- **6** psychologues
- **4** agents médico-techniques
- **3** chargés de mission emploi-entreprises
- **4** accompagnateurs en insertion professionnelle
- **1** ergothérapeute
- **3** techniciens thermiciens
- **2** architectes

CONTACTS ET COORDONNÉES

Direction du Pôle Solidarités sociales	**04 73 42 23 56**
Direction de l'Autonomie	**04 73 42 21 50**
Service Aide sociale - Prestations	04 73 42 71 20
Service Animation gérontologique et Maintien à domicile	04 73 42 20 65
Service des Établissements	04 73 42 20 80
Direction du Développement social	**04 73 42 21 65**
Service de Protection maternelle infantile (PMI)	04 73 42 21 30
Service Interventions sanitaires (Dispensaire Émile-Roux)	04 73 14 50 80
Insertion-Jeunesse-Politique de la ville	04 73 42 22 78
Direction de la Protection de l'Enfance	**04 73 42 21 59**
Service Aide Sociale à l'enfance (ASE)	04 73 42 21 60
Service du Placement familial	04 73 42 12 82
Direction de l'Appui aux Politiques Sociales	**04 73 42 23 57**
Direction territoriale des Solidarités de Clermont-Ferrand	**04 73 44 19 20**
Maison des Solidarités Amadéo	04 73 19 59 30
Maison des Solidarités Léon-Blum	04 73 44 19 15
Maison des Solidarités Clermont-Nord	04 73 16 62 00
Maison des Solidarités Delille	04 73 14 31 10
Maison des Solidarités Vaucanson	04 73 14 50 50
Direction territoriale des Solidarités de Cournon	**04 73 69 92 69**
Maison des Solidarités de Beaumont	04 73 15 06 70
Maison des Solidarités de Chamalières	04 73 19 80 30
Maison des Solidarités de Cournon	04 73 69 92 60
Direction territoriale des Solidarités d'Issoire	**04 73 89 48 55**
Maison des Solidarités d'Issoire	04 73 89 48 55
Maison des Solidarités des Martres-de-Veyre	04 73 39 65 60
Maison des Solidarités de Rochefort-Montagne / Sancy	04 73 65 89 50
Direction territoriale des Solidarités de Riom	**04 73 64 53 70**
Maison des Solidarités des Ancizes	04 73 86 89 90
Maison des Solidarités de Pontaumur	04 73 77 35 87
Maison des Solidarités de Riom	04 73 64 53 70
Maison des Solidarités de Saint-Éloy-les-Mines	04 73 85 31 20
Direction territoriale des Solidarités de Thiers	**04 73 80 86 40**
Maison des Solidarités d'Ambert	04 73 82 55 20
Maison des Solidarités de Billom	04 73 60 71 70
Maison des Solidarités de Thiers	04 73 80 86 40
Maison départementale des Personnes handicapées	**0 800 00 00 63**

LE PÔLE SOLIDARITÉS SOCIALES

DES SERVICES CHARGÉS DE...

••• La prévention de la perte d'autonomie, l'aide au maintien à domicile et l'hébergement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

••• L'action sociale pour le logement

••• L'insertion et la lutte contre les exclusions

••• La prévention et la protection en faveur de l'enfance et des familles

PUY-DE-DOME.FR

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

© CNSA - Jodel WAY / CG63

Une organisation au plus près des Puydômois

Le Pôle Solidarités sociales s'est doté d'une nouvelle organisation afin de mettre en adéquation ses services avec les actuels périmètres des **communautés de communes.**

L'objectif de la nouvelle organisation est de rapprocher les services sociaux et médico-sociaux du Département des territoires et de leurs habitants, afin d'asseoir plus encore la mission de solidarité du Conseil départemental.

Ce sont **100 points d'accueil** du public (maisons des Solidarités, permanences sociales, consultations de protection maternelle et infantile, halte-jeux) qui maillent le territoire départemental et garantissent à tous les Puydômois **un accueil médico-social situé à moins de 20 minutes de leur domicile**. Il s'agit ainsi de rapprocher les services sociaux et médico-sociaux du Département des usagers dont ils doivent assurer le traitement à titre individuel ou collectif, et d'adapter les politiques départementales aux réalités de chaque espace intercommunal.

Le Pôle Solidarités sociales est désormais organisé en dix directions : cinq territoriales (Clermont-Ferrand, Cournon, Issoire, Thiers, Riom) et cinq thématiques (Autonomie, Protection de l'enfance, Développement social, Habitat, Appui aux politiques sociales).

Le renforcement des services dans les territoires s'accompagne d'une évolution des missions des directions thématiques, plus stratégiques, chargées de garantir l'équité de traitement des demandes et d'accompagner les services territoriaux dans l'exercice de leurs missions.

Chaque direction territoriale est organisée, sous l'autorité d'un·e directeur·trice, autour de maisons des Solidarités. Celles-ci, au nombre de dix-huit sur le département, sont composées, autour d'un responsable, de personnels sociaux et médico-sociaux, ainsi que de personnels médicaux sous l'autorité d'un médecin.

Les missions du Pôle Solidarités sociales

L'action sociale en faveur des personnes et familles en difficulté

- Accueillir, renseigner et orienter les personnes en recherche d'information ou rencontrant des difficultés dans leur quotidien
- Proposer des accompagnements médico-sociaux individuels et/ou collectifs
- Conduire des projets partenariaux répondant aux besoins sociaux identifiés

La promotion de la santé de la mère et de l'enfant

- Assurer les missions de prévention et d'information vis-à-vis des futurs parents, femmes enceintes et enfants de moins de 6 ans
- Délivrer et gérer les agréments des assistants maternels et familiaux
- Réaliser les bilans de santé dans les écoles maternelles
- Assurer les consultations de nourrissons
- Assurer la surveillance des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans

La protection de l'enfance

- Proposer aux familles rencontrant des difficultés dans leur rôle parental des mesures individuelles et/ou collectives de soutien à la parentalité et les mettre en œuvre
- Évaluer les situations d'urgence d'enfance en danger
- Assurer le suivi socio-éducatif des enfants confiés au Président du Conseil départemental dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance
- Accompagner les jeunes majeurs dans le cadre des dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance
- Effectuer les enquêtes d'agrément en vue d'adoption et le suivi des enfants adoptés

La mise en œuvre des politiques d'aide sociale en direction des personnes âgées ou en situation de handicap

- Prévenir la perte d'autonomie
- Informer les personnes des dispositifs d'aide existants
- Proposer des plans d'aide personnalisée à l'autonomie (APA) et des plans de compensation du handicap (PCH) en collaboration avec la MDPH
- Délivrer et gérer les agréments des familles accueillant des personnes âgées et adultes en situation de handicap
- Prévenir les situations de maltraitance et protéger les personnes vulnérables
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées vulnérables
- Assurer le suivi, le contrôle, la tarification et le soutien des établissements et services médico-sociaux

L'insertion et la lutte contre les exclusions

- Informer sur l'accès aux droits et instruire des demandes de revenu de solidarité active (RSA)
- Accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur parcours d'insertion sociale et socio-professionnelle
- Mettre en place le pacte territorial d'insertion (PTI) et l'offre d'insertion du programme départemental d'insertion et de retour à l'emploi (PDIRE)
- Participer à la politique d'insertion des jeunes

La réalisation d'actions de santé publique au service de tous les Puydômois

- Éduquer, prévenir et dépister certaines maladies infectieuses (tuberculose, VIH, hépatites virales et autres infections sexuellement transmissibles)
- Promouvoir la vaccination chez les plus de 6 ans
- Réaliser des bilans de santé auprès des publics en situation de précarité
- Lutter contre le tabagisme et les addictions associées, diagnostiquer et effectuer une prise en charge éducative des insuffisances respiratoires induites